Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **75 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

75e année 29 janvier 1949 N° 3

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs
Pour les abonnements s'adresser à la librairie **F. ROUGE & Cie** à Lausanne
Prix du numéro : 1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. † L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud :* MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève :* MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais :* MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGENER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm. (largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces répétées
ANNONCES SUISSES S.A.
5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Muséum d'histoire naturelle à Genève ; Concours d'architecture.* — Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Rapport du président ; Assemblée générale annuelle.* — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

Muséum d'histoire naturelle à Genève

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Extrait du règlement

Le Conseil administratif de la ville de Genève, reprenant [1], il y a deux ans, l'étude d'un nouveau muséum d'histoire naturelle, ouvrit un concours d'architecture à deux degrés portant sur l'étude des plans d'un bâtiment à construire sur les terrains acquis par la ville en 1946, et situés au début de la route de Malagnou ; cette construction devant permettre la réunion de tous les services et collections disséminés aujourd'hui aux Bastions, au palais Eynard, à la rue des Chaudronniers et dans un dépôt à la rue Eynard.

Pouvaient prendre part à ce concours : les architectes, techniciens, et dessinateurs architectes de nationalité genevoise, quel que soit leur domicile ; les architectes, techniciens et dessinateurs architectes confédérés, domiciliés dans le canton de Genève dès avant le 1er janvier 1944 ; les architectes, techniciens et dessinateurs architectes étrangers, domiciliés dans le canton dès avant le 1er janvier 1939.

Le *concours au 1er degré* avait pour but d'obtenir des propositions concernant en particulier :

la situation générale et l'aspect des bâtiments ;
l'organisation générale intérieure ;
un mode d'exposition dans une salle publique.

Une somme de 21 000 fr. était mise à la disposition du jury pour le concours au 1er degré ; cette somme devant être distribuée sous forme de prix aux auteurs des projets retenus pour le 2e degré.

[1] Un concours d'architecture avait été organisé en 1912 déjà, suivi d'un plan financier et de premiers terrassements commencés en 1914 pour un bâtiment à construire à la place Sturm ; ces travaux avaient été interrompus par la guerre et abandonnés, par suite de l'abrogation par le Conseil municipal, en 1923, de la convention passée en 1911 entre l'Etat et la Ville et selon laquelle cette dernière vendait le bâtiment existant du Muséum.

Extrait du rapport du jury du concours au 1er degré

Le jury était composé de : *Voix délibératives :* MM. Eug. Beaudoin, arch., directeur Haute Ecole d'Architecture, Genève ; A. Guyonnet, arch. S. I. A. et F. A. S., à Genève ; M. Gysin, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève ; A. Hoechel, arch. S. I. A. et F. A. S., à Genève ; P. Revilliod, directeur du Musée d'Histoire naturelle, à Genève ; R. de Sinner, arch., président de la Commission du Musée d'Histoire naturelle, à Berne ; J. Tschumi, arch., directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme à l'Ecole polytechnique de Lausanne. — *Voix consultatives :* MM. le conseiller administratif délégué aux Musées, S. Baud-Bovy ; le conseiller administratif délégué au Service immobilier des études et bâtiments, H. Schoenau ; le chef du Service de l'urbanisme, A. Bodmer ; l'architecte de la Ville, F. Gampert. — Secrétaire du jury : le secrétaire du Service immobilier, M. J. Ducret, arch. — Suppléants : MM. A. Bordigoni, arch. S. I. A., à Genève ; A. Cingria, arch. S. I. A., à Genève.

Il s'est réuni les 19, 20, 21, 22 et 23 mai 1947, sous la présidence de M. S. Baud-Bovy.

Quarante-cinq projets avaient été remis dans le délai imparti.

Au premier et au second tour sont éliminés pour graves défauts relatifs à l'implantation générale, la conception générale du projet, le caractère architectural, vingt projets.

Après en avoir donné une critique individuelle sommaire, le jury élimine au troisième tour neuf projets, en se basant sur les critères suivants : relation des bâtiments avec le parc et les rues avoisinantes, rapport des volumes des constructions et aspect architectural de l'ensemble, relation et répar-

(Suite page 33.)